Image not found or type unknown

Peut-on demander a ce que la caution soit encaissee comme loyer?

Par **sabrina0901**, le **22/07/2013** à **17:29**

Bonjour a tous,

Voila mon probleme, je ne suis pas en France et ne peux pas m'occuper de render moi meme mon appartement.

Avant de rendre ce dernier, je suis allée a l'agence pour savoir quel etait mon preavis. Etant meuble, il est d'un mois, ce que me confirme la dame de l'agence. Je fais donc mon courier recommande en donnant la date et en leur precisant que je souhaite qu'ils prelevent la caution comme dernier loyer, auquel j'ajouterais la difference.
Mon pere effectue la visite de sortie a ma place, et la personne qui fait la visite lui affirme que le preavis est de 3 mois.
A la fin de celle ci, elle lui prend les cles.
Dans la meme semaine, je recoit un rappel de l'agence pour payer le loyer.
le probleme est que du coup, je ne peux plus m'y rendre, l'agence m'ayant pris les cles, mais il est quand meme encore a moi.
De plus, je rend l'appartement en meilleur etat qu'il m'a ete loue.

Puis-je leur demander de prendre la caution en paiement? Quelqu'un connait-il une jurisprudence?

Quelqu'un peut il m'aider?
Merci d'avance.

ps: desolee pour le manque d'accent, je suis au royaume uni, et les accents c'est pas leur truc.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés